

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le lundi 7 octobre 2019 à la salle du conseil municipal de Sainte-Anne-de-Sorel, 1685 chemin du Chenal-du-Moine.

Sont présents :

- M. Michel Péloquin, maire
- M. Mario Cardin, conseiller
- M^{me} Myriam Cournoyer, conseillère
- M. Guy Lambert, conseiller
- M. Luc Latraverse, conseiller
- M. Pierre Pontbriand, conseiller
- M. Roger Soulières, conseiller
- M. Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

RÉSOLUTION N° 10-10-19

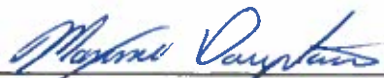
Considérant que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1); considérant que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal; considérant que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale; considérant qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes; considérant que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité; considérant que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions auront lieu à travers le Québec; considérant que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du *Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale* et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Mario Cardin, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de proclamer Sainte-Anne-de-Sorel municipalité alliée contre la violence conjugale.

ADOPTÉE

Copie certifiée conforme ce 8 octobre 2019

Le directeur général
et secrétaire-trésorier,



Maxime Dauplaise, M.A.P., gma